

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Monsieur le Ministre, François de Rugy  
244, Boulevard Saint Germain  
75007 Paris

Meudon, le 27 novembre 2018

**Objet :** Contestation au dossier de comblement des carrières Arnaudet, site classé « artistique et scientifique », sis 7 et 11 rue du docteur Arnaudet, 92190 MEUDON

Monsieur le Ministre,

Nous prenons contact avec vous au sujet du dossier de comblement partiel des carrières souterraines dites « Arnaudet » sur la commune de Meudon (92190).

La mairie de Meudon a pris contact avec vous afin d'obtenir une autorisation spéciale lui permettant de démarrer les travaux souhaités, le site étant classé « artistique et scientifique » auprès de votre ministère (classement du 7 mars 1986 au titre de la loi 1930).

Nous souhaitons que ce dossier puisse faire l'objet d'une attention toute particulière au vu de son importance en terme de :

**1/ patrimoine géologique**, également inscrit à l'Inventaire national du patrimoine géologique et considéré comme site d'intérêt international

- Miroir de faille unique en région Ile de France
- Observation possible du plus bel exemple de néotectonique qui soit dans le Bassin parisien (activité tectonique du Bassin parisien, à qui l'on doit le chemin emprunté par la Seine)
- Observation du contact campanien/danien unique en Ile de France
- Présence du karst dans lequel ont été découverts de nombreux mammifères yprésiens
- Présence importante de conglomérat de Meudon, connu mondialement par les géologues
- Présence importante et très rare d'argiles sparnaciennes qui ont livré quantité de fragments d'ossements fossiles : Hyracotherium – Coryphodon... ce dernier étant encore inconnu des scientifiques au moment de sa découverte ; ce qui a donc permis de combler un maillon important de l'évolution des mammifères.

**2/ patrimoine artistique,**

- site jugé comme une prouesse architecturale
- qualité acoustique évaluée par un laboratoire acoustique renommé et jugée digne des églises ou des grandes salles de spectacles (laboratoire d'acoustique de l'Université paris IV - Mr Leipp)

### **Rappel du passif**

De très nombreux projets d'urbanisation et de création de logements ont déjà existé sur ce site ces 30 dernières années. Grâce à de nombreuses associations et géologues, chaque projet a été avorté pour des raisons réelles et fondées. Ces divers projets ont permis la réalisation de nombreuses expertises, qui se sont toutes avérées toujours plus contradictoires les unes que les autres (cf Ineris VS expertise M. Clain VS expertise M. Maury ...)

Toujours dans cet esprit de contradiction, l'arrêté de péril imminent qui courait sur ce site a été levé en décembre 2016. Pourtant, ce soit disant péril possible est encore aujourd'hui la cause des travaux souhaités. Il est donc effectivement important de rappeler que si cette expertise d'Ineris juge une partie du site dangereuse, d'autres expertises la jugeait, au contraire, d'une stabilité certaine. Il n'est donc pas possible de ne s'appuyer que sur ce dernier rapport.

### **Dernier rapport et travaux souhaités**

Le dernier rapport d'expertises en date d'avril 2017 sur l'état de ce site sur lequel la mairie s'appuie et réalisé par Ineris est, comme vu plus haut, contradictoire aux analyses réalisées précédemment. Ce rapport indique un potentiel risque d'effondrement et indique, dans ses préconisations, une confortation de certains piliers identifiés, ou le comblement de la zone à risque. Les autres experts, spécialistes du sujet, tels que Vincent Maury ou le géologue Daniel Obert jugent cette décision complètement infondée et réalisée sur des études de probabilité plus que sur de réelles études du site.

Cela dit, partant du postulat que l'étude d'Ineris serait exacte, nous ne comprenons pas la décision de la Mairie de choisir le comblement comme méthode de consolidation. Comme dit précédemment, d'autres méthodes moins invasives sont réalisables afin de conserver ce site classé dans son ensemble. La confortation (maçonneries, piliers de soutien, etc...) des piliers jugés en sécurité insuffisante par Ineris aurait suffi à régler le problème, tout en n'entachant en rien la lecture complète du site. Or, la décision prise imposera de détruire par confinement de déchets et coulées de béton plus de 40% des galeries de ce site. Que le problème soit financier ou caché d'intention de fructification des terrains en surface une fois le comblement effectué, cela nous semble inacceptable. Une alternative existant, il est inadmissible de procéder à la partielle destruction d'un site classé.

C'est pourquoi, nous nous sommes réunis entre dirigeants de nombreuses associations déclarées et spécialistes du sujet pour vous écrire ce courrier, et vous solliciter pour l'examen approfondi de ce dossier. Il nous semble important que ce site puisse bénéficier d'une réelle protection au vu de son classement et de l'avis unanime de la communauté scientifique.

Une pétition sera également réalisée sur Meudon et vous sera transmise.

Il est important que les meudonnais soient consultés sur ce sujet. Meudon est une ville avec un patrimoine inestimable, patrimoine classé que la Mairie souhaiterait en partie détruire sans un mot à ses concitoyens. Il est important que les administrés puissent donner leur avis. Les travaux, si validés, vont être titanesques, avec des livraisons de déblais pour le comblement de plus de 30 camions par jour, tous les jours, pendant environ 8 mois selon les estimations, afin d'obtenir le volume nécessaire pour remplir ces galeries classées. La disparition de leur patrimoine et de l'histoire industrielle de leur ville concerne les habitants de Meudon.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et vous sollicitant vivement pour faire respecter la protection de ce site que lui confère son classement de 1986,

Respectueusement,

Les \_\_\_ signataires

<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>
<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>
<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>

<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>
<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>
<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>
<p>Nom de l'association et du dirigeant / du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>But ou objet de l'association / qualité du spécialiste (barrez la mention inutile)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Adresse et téléphone</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Signature :</p>